

Salle du conseil  
Hôtel de ville  
Moncton (N.-B.)  
22 juin 2023  
13 h

## PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE

### PRÉSENTS

Dawn Arnold, mairesse	Charles Léger, conseiller
Marty Kingston, conseiller	Bryan Butler, conseiller
Paulette Thériault, conseillère	Dave Steeves, conseiller
Shawn Crossman, maire adjoint	Susan Edgett, conseillère
Daniel Bourgeois, conseiller	Paul Richard, conseiller

### ABSENTE

Monique LeBlanc, conseillère

### SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Nick Robichaud, directeur municipal par intérim  
Shelley Morton, greffière municipale et directrice, soutien législatif  
Jacques Doucet, directeur général, Services des finances  
Elaine Aucoin, directrice générale, Services de la croissance et du développement durables  
Alexandre Binette, directeur général, Services des opérations  
Laurann Hanson, directrice générale, Services organisationnels  
Jocelyn Cohoon, directrice, Loisirs, et directrice générale par intérim, Services communautaires  
Isabelle LeBlanc, directrice, Communications  
Conrad Landry, chef des pompiers

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

### LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière municipale lit l'avis de convocation versé au dossier.

Veillez noter qu'il y aura une séance extraordinaire publique du Conseil municipal dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Moncton (Nouveau-Brunswick) le 22 juin 2023 à 13 h pour l'étude du point suivant :

- Recommandation(s) – Séance extraordinaire à huis clos – le 22 juin 2023

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Motion : Que** l'ordre du jour **soit adopté** sans modifications.

Proposée par la conseillère Edgett  
Appuyée par le conseiller Richard

### MOTION ADOPTÉE

### CONFLIT D'INTÉRÊTS

*Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.*

## 5. RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS DES COMITÉS ET RÉUNIONS À HUIS CLOS

### 5.1 Recommandation(s) – Séance extraordinaire à huis clos – le 22 juin 2023

1. **Motion : Que** le Conseil municipal de Moncton donne son approbation pour confier à CBRE Limitée la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'espace du centre de congrès associé à Ashford Development en contrepartie d'une somme pouvant atteindre 60 000,00 \$, à financer à même le Fonds de prévoyance du Conseil municipal.

Proposée par le conseiller Bourgeois  
Appuyée par le maire adjoint Crossman

### MOTION ADOPTÉE

2. **Motion : Attendu que** le bail intervenu entre la Ville de Moncton et le Humanity Project for Social Solutions Inc. arrive à expiration le 30 juin 2023;

**Attendu que** le gouvernement du Nouveau-Brunswick a fait savoir qu'il transférera à l'établissement de l'avenue Mark, le 30 juin 2023, tous les clients du Centre communautaire Moncton Lions (CCML);

**Attendu que** le gouvernement provincial n'a pas encore pu faire appel à un organisme fournisseur de refuges au-delà du 30 juillet 2023;

**Attendu que** le gouvernement provincial a fait savoir qu'il a financé une halte-accueil ouverte 24 heures sur 24 et sept jours sur sept et offrant des services de rapprochement et des refuges d'hiver pour Moncton, il est recommandé :

**Que** le Conseil municipal s'engage à louer le CCML au gouvernement du Nouveau-Brunswick dans le cadre d'un projet pilote d'un an pour permettre d'aménager une halte-accueil ouverte 24 heures sur 24 et sept jours sur sept et offrant des services de rapprochement et des refuges d'hiver; le bail entrera en vigueur après réception, le 30 septembre 2023 ou avant cette date, d'un plan opérationnel détaillé du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Proposée par le conseiller Léger  
Appuyée par la conseillère Thériault

**MOTION ADOPTÉE**

**6. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**Motion : Que** la séance soit levée.

Proposée par le conseiller Richard

**MOTION ADOPTÉE**

.....  
Dawn Arnold  
MAIRESSE

.....  
Shelley M. Morton  
GREFFIÈRE MUNICIPALE ET DIRECTRICE,  
SOUTIEN LÉGISLATIF

/13 h 06

/ko